

BULLETIN D'INSCRIPTION LES GRANDS CAUSSES

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Téléphone :
- Email :
- N° permis :
- Date de délivrance :
- Commune de délivrance :
- Moto :
- Immatriculation :
- Assurance :
- N° de police :

- ☐ Inscription à la rando du 29 et 30 novembre 2025
290 €
- ☐ Réservation d'un lit + petit déjeuner la veille sur place
65 €
- ☐ Forfait assistance mécanique 12 €/jour x 2
24€

Je soussigné.....
atteste avoir pris connaissance des dispositions
décrites ci jointes et de m'y conformer. En outre, je
déclare être pleinement conscient des risques
encourus lors de cette randonnée, et d'en assumer
entièrement les conséquences et responsabilités.

Fait à
Le

Signature



Bulletin à renvoyer avec le règlement à:

SUDRANDO 15 Allée des Fauvettes 34280 La Grande Motte

TEL: 06.25.35.20.01



Jour 1 — Mende / Millau

Départ par les pistes plutôt roulantes du causse de Mende. Une mise en jambe idéale avant se coltiner quelques jolies côtes en rejoignant le causse de Sauveterre. De là, nous attend une descente gratinée sur Ste Enemie ou nous nous arrêterons déjeuner au bord du Tarn, juste avant d'attaquer la difficile montée sur le causse Méjean. Là haut, les pistes sont rapides traversant les plateaux désertiques et sauvages. Escalade technique à Meyrueis avant les sentiers du causse Noir et les cheminées minérales du chaos de Montpellier le vieux . Dîner et nuit dans une ferme du causse. Produits de terroir et convivialité assurée.

Jour 2 — Millau / Mende

Petit déjeuner et en selle pour une journée exceptionnelle. Direction les gorges du Tarn sur des pistes en sable et une descente grandiose qui nous dépose par une cassure du causse au confluent du Tarn et de la Jonte. De là, accrochés à la paroi du causse nous survolerons les gorges du Tarn par un « must » en matière de sentier, un 3 tétines au guide Michelin. Une friandise qui nous conduira de nouveau au pied du Sauveterre que nous aurons à gravir pour rejoindre le Point Sublime. Puis par les sentiers du causse nous rallierons La Canourgue pour une pause déjeuner avant notre retour sur Mende par les pistes forestières .

**RETROUVEZ TOUTES NOS RANDONNÉES SUR
WWW.SUDRANDO.COM**



LES GRANDS CAUSSES



CONDITIONS GENERALES

SUDRANDO organise la randonnée **Les Grands Causses**, du **29 et 30 novembre 2025**, au départ de **Mende** (12).

Cette randonnée est ouverte à toute personne :

- physiquement apte à la pratique de l'enduro,
- équipée d'une moto d'enduro ou trail sportif en bon état,
- disposant d'un **silencieux homologué**,
- justifiant d'une autonomie minimale de **80 km**,
- et en possession de **tous les documents requis** : permis de conduire, carte grise, attestation d'assurance.

SUDRANDO se réserve le droit de refuser l'inscription ou la participation de toute personne ne répondant pas aux conditions requises ou à l'esprit de nos randonnées.

Organisation – Équipement – Intendance

Sur les chemins

La randonnée se déroule en groupe de 12 pilotes maximum, encadrée par un guide.

La progression s'effectue en système de tiroir, permettant à chacun de rouler à son rythme, dans un cadre sécurisé et fluide.

Un véhicule d'assistance (4x4 ou fourgon) vous retrouve régulièrement au cours de la journée avec :

- de l'outillage,
- des ravitaillements pour les pilotes et les machines,
- les conseils d'un technicien spécialisé.

Il pourra également transporter quelques pièces de rechange spécifiques à votre moto, ce qui vous permettra de rouler léger et de profiter pleinement de l'étape.

Ce que vous devez avoir sur vous et sur la moto :

- Permis de conduire, carte grise, attestation d'assurance, espèces pour le carburant
- Casque, bottes, gants, vêtements et protections adaptés
- Vêtements de pluie / protection étanche
- Un minimum d'outillage, un jeu de chambres à air (si vous ne roulez pas en bib mousse), huile 2T si besoin

A l'étape

Chaque soir, l'hébergement est assuré dans des **gîtes ou fermes-auberges locaux**, sélectionnés pour leur **accueil chaleureux**, leur **cuisine du terroir** et leur **confort**.

Pour faciliter l'intendance, chaque participant doit prévoir :

- **1 sac unique** pour le soir
- **vêtements de rechange**
- **affaires de toilette**
- **chaussures légères**

☞ Ce sac est **transporté par notre équipe** jusqu'à l'étape.

Forfait assistance mécanique: 12 €/jour

Prise en charge (hors pièces) des crevaisons, de l'entretien courant (filtre à air, chaîne) et des petits incidents mécaniques.

Assurée par un technicien qualifié présent sur la randonnée.

Tarifs & inscription

Le tarif inclut :

- Pension complète
- Encadrement
- Assistance mécanique et logistique
- Transport des affaires

Inscription validée à réception :

- d'un **chèque à l'ordre de SUDRANDO** pour le **montant total**
- **ou virement: FR76 1027 8091 1900 0202 3690 195**

Une **confirmation** vous sera envoyée avec toutes les infos pratiques (lieu, horaire, équipements, consignes).



Annulation

Par l'organisation

SUDRANDO peut annuler la randonnée en cas de force majeure ou si le nombre minimum de 6 pilotes n'est pas atteint.

- Remboursement intégral (hors autres dédommagements)
- Décision communiquée au moins 10 jours avant le départ

Par le participant

Annulation par mail ou courrier. Frais retenus :

- **+ de 30 jours** : 15 €
- **30 à 15 jours** : 25 %
- **15 à 8 jours** : 50 %
- **8 à 2 jours** : 75 %
- **< 48h ou absence** : 90 à 100 %

⚠ Aucun remboursement :

- en cas d'interruption volontaire
- ou de documents administratifs non conformes

Sécurité et savoir vivre

Cette randonnée n'est pas une compétition. Nous évoluons sur des chemins souvent ouverts à la circulation, dans des territoires habités et traversés par d'autres usagers.

Pour garantir la sécurité et le respect de tous, chaque participant s'engage à :

- adopter une vitesse maîtrisée en toutes circonstances,
- ralentir à la vue de piétons, VTTistes, véhicules ou zones d'habitation,
- couper le moteur à l'approche de chevaux montés,
- rester strictement sur les sentiers balisés,
- faire preuve de courtoisie et de respect envers les habitants et les autres usagers.

Assurance

SUDRANDO est couvert par une assurance Responsabilité Civile Organisateur, conformément à la réglementation.

Il vous appartient de :

- souscrire une assurance individuelle accident (fortement recommandée),
- vérifier que votre assurance moto couvre les éventuels dommages à un tiers ou à un autre participant pendant la randonnée.